

Au Burundi, on ponctionne pour mieux combler

Jeune Afrique, 02/08/2013 Par Tshitenge Lubabu M.K. Confronté à des problèmes de trésorerie, le gouvernement du Burundi a fait adopter une loi qui revoit la TVA à la hausse. Au grand dam de la population. Face au bras de fer qui s'agitait engagé entre les autorités du Burundi et les quelque 470 associations déclinées à empêcher toute hausse de la TVA en dénonçant la vie chère, les observateurs avaient cru que l'exécutif allait céder. Il n'en a rien été : la loi portant sur la révision de celle qui, en février 2009, instaurait la TVA a été votée à une écrasante majorité par les députés. Le gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout, le déficit budgétaire pour l'année 2013 s'élevant à 100 milliards de francs burundais (48,6 millions d'euros), au lieu des 18 milliards prévus. Pour expliquer cette situation, beaucoup pointent du doigt les exonérations à tout-va qui ne profitent pas à l'état, l'inadaptation du code des investissements dont le gouvernement ne tire pas assez de dividendes et les faibles recettes provenant des produits miniers exportés... Mais le problème principal reste la crise de confiance qui s'est installée depuis deux mois entre le gouvernement et ses partenaires extérieurs. En octobre 2012, une conférence s'était tenue à Genève pour mobiliser les amis du Burundi. Le pays comptait bénéficier d'un appui financier de 2,6 milliards de dollars pour relancer son économie. Alors que tout semblait être sur la bonne voie, l'adoption, fin avril, d'une loi sur la presse, jugée liberticide par plusieurs ambassadeurs accrédités au Burundi, a tout compromis.